

Menaces plurielles sur la culture

Le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC) s'inquiète de la forte dégradation des relations entre la culture et les autorités tant cantonales que municipales, ainsi que des propos alarmants tenus à l'encontre de la culture alternative.

Le bras de fer auquel nous assistons depuis plusieurs semaines entre le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et l'Usine, a connu un nouvel épisode ces derniers jours avec l'entrée en scène du Conseil municipal de la Ville de Genève. Le RAAC considère que le vote « sanction » du Conseil Municipal est non seulement un non sens juridique, mais une atteinte à la place même que nous souhaitons garantir à la vie culturelle non institutionnelle à Genève.

Au-delà du cas, très grave, de l'Usine, la nouvelle loi sur les débits de boissons (LRDBHD) promet de fragiliser de nombreuses structures culturelles. Le RAAC, né d'un désir de concertation avec les autorités et les milieux politiques, demande rendez-vous depuis le mois de juin à la Direction du Service du commerce en vue de préparer au mieux les usagers aux changements que nous n'avons pu malheureusement éviter. Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

Par ailleurs, des rumeurs persistantes nous arrivent sur la forte probabilité de réduction linéaire sur toutes les subventions dans le cadre du budget cantonal 2016.

Enfin, des rumeurs non moins persistantes, nous reviennent quant à la négociation « à la va vite » sur la répartition des tâches entre le canton et la Ville dans le domaine de la culture. La culture n'est pas un Monopoly, et les négociations de boudoir ne débouchent jamais sur des décisions intelligentes.

Pourtant, le Grand Conseil a, par une impressionnante majorité, voté une nouvelle loi sur la culture en 2013, désignant le canton comme le grand organisateur d'une politique culturelle coordonnée, en concertation avec les villes et communes. Pour ce faire, cette loi prévoit la création d'un Conseil consultatif de la culture « afin de conseiller les collectivités publiques sur les orientations et les priorités de leurs politiques culturelles et de la politique culturelle coordonnée sur l'ensemble du territoire cantonal ».

Ce Conseil devrait se réunir pour la première fois d'ici quelques semaines. Quel en sera l'ordre du jour, si la politique cantonale est conduite directement par MM. Longchamp et Maudet?

Le RAAC prie tous les responsables politiques concernés par ces différentes situations, notamment aux exécutifs, de prendre langue sans tarder avec les milieux culturels concernés pour trouver des solutions à ces situations, et permettre des espaces de concertation dignes de ce nom qui aboutissent à une issue favorable pour tous.

Contacts :

Christine Ferrier, Présidente
079 401 76 00

Gabriel de Montmollin, Vice-président
079 792 54 15